



## Cloture sur place privée

-----  
Par bob26

Bonjour

Je possède un terrain avec habitation dans une zone pavillonnaire de la commune de Romans.

Je veux remplacer ma haie de troenes (qui sèchent a cause d'une maladie) par une clôture avec mur-bahut surmonté d'une clôture avec lames horizontales. J'ai déjà fait il y a qqs années cette opération sur le coté donnant sur une rue du domaine public (après déclaration de travaux acceptée par la mairie.

La clôture objet de ma question est une clôture donnant sur une place "privée" .... est il indispensable de faire une déclaration de travaux ?

Merci de vos réponses

RC